

# Rapport d'activité 20 22







# 12 collectivités s'unissent pour créer la **SPL Séquano Grand Paris**

La Métropole du Grand Paris, le Département de la Seine-Saint-Denis, trois des quatre établissements publics territoriaux (Est Ensemble, Grand Paris Grand Est, Paris Terres d'Envol), ainsi que sept villes de ce département (Aulnay-sous-Bois, Bagnole, Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Ouen-sur-Seine, Sevran) ont décidé de créer ensemble la Société publique locale (SPL) Séquano Grand Paris, dont les instances d'installation se sont réunies jeudi 15 septembre 2022.

Ce nouvel outil, destiné à répondre à certains besoins spécifiques de ses actionnaires dans le domaine de l'aménagement, de la construction d'équipements et de la réalisation d'espaces publics, ainsi que pour la réalisation d'études, sera complémentaire et s'appuiera sur la dimension, l'expérience et les savoir-faire de la Société d'économie mixte (Sem) Séquano, qui intervient depuis plusieurs décennies pour mettre en œuvre dans le territoire de nombreux projets de grande envergure, comme de proximité.

La direction générale de la nouvelle société a été confiée à Pascal Popelin, déjà directeur général de la Sem Séquano.

« Après la création en 2019 de la SAS Séquano résidentiel, filiale de Séquano dédiée aux opérations de promotion immobilière, puis la création en juin 2022 de la SAS Séquano patrimoine, autre filiale qui prendra en charge la gestion foncière des rez-de-chaussée actifs de certaines de nos opérations d'aménagement, la palette des outils que nous mettons à la disposition des acteurs du territoire métropolitain s'étoffe désormais d'une SPL, dont la constitution rapide était attendue par ses actionnaires. »



**Pascal Popelin**

directeur général de la SPL Séquano Grand Paris



**Frédéric Molossi**

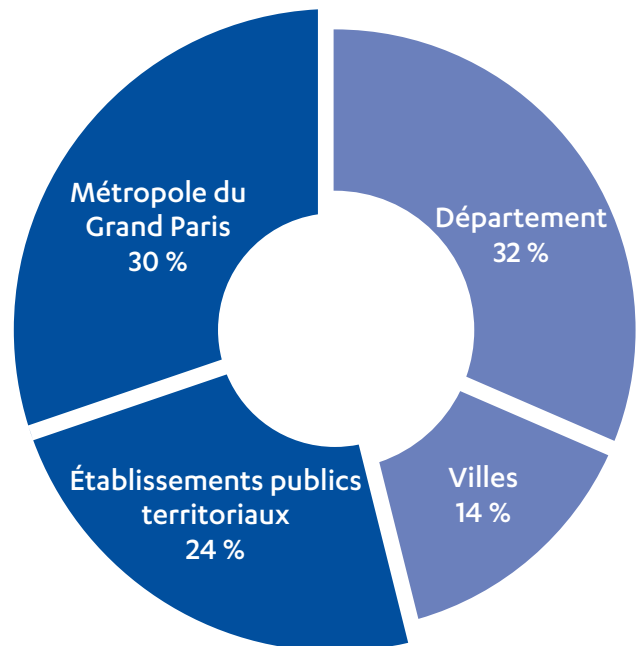
président du conseil d'administration de la SPL Séquano Grand Paris

« La création en 2022 de la SPL Séquano Grand Paris permet désormais de proposer à ses 12 collectivités et groupements de collectivités actionnaires, un nouvel outil de nature à constituer un puissant accélérateur pour le développement de leurs projets, complémentaire de la Sem Séquano, solidement adossé sur l'expérience et les savoir-faire de ses équipes. »



## La carte d'identité de la SPL Séquano Grand Paris

- Société publique locale
- Capital : 250 000 €
- Président : Frédéric Molossi
- Directeur général : Pascal Popelin



Actionnaires disposant de la compétence aménagement

Actionnaires maîtres d'ouvrage



# Le conseil d'administration



**Frédéric Molossi**

Président de la SPL  
Séquano Grand Paris  
Représentant du conseil  
départemental de la  
Seine-Saint-Denis



**Pierre-Yves Martin**

1<sup>er</sup> vice-président de la SPL  
Séquano Grand Paris  
Représentant de la  
Métropole du Grand Paris



**Belaïde Bedreddine**

2<sup>e</sup> vice-président de la  
SPL Séquano Grand Paris  
Représentant du conseil  
départemental de la  
Seine-Saint-Denis



**Laurent Baron**

Représentant  
de l'EPT Est Ensemble



**Stéphane Blanchet**

Représentant de l'EPT Paris  
Terres d'Envol



**Philippe Dallier**

Représentant du conseil  
départemental de la  
Seine-Saint-Denis



**François Dechy**

Représentant de la  
Métropole du Grand Paris



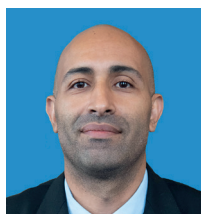
**Christian Demuynck**

Représentant de l'EPT  
Grand Paris Grand Est



**Corentin Duprey**

Représentant du conseil  
départemental de la Seine-  
Saint-Denis



**Shems El Khalfaoui**

Représentant de la  
Métropole du Grand Paris



**Quentin Gesell**

Représentant de la  
Métropole du Grand Paris



**Élodie Girardet**

Représentante du conseil  
départemental de la  
Seine-Saint-Denis



**Émilie Lecroq**

Représentante du conseil  
départemental de la  
Seine-Saint-Denis



**Thierry Meignien**

Représentant de la  
Métropole du Grand Paris



**José Moury**

Représentant  
de la ville de Bobigny



**Cédric Pape**

Représentant de la ville de  
Bagnolet



**Christian Pernot**

Représentant  
de l'assemblée spéciale



**Adel Ziane**

Représentant de la ville de  
Saint-Ouen-sur-Seine

## Assemblée spéciale



**Séverine Maroun**

Présidente de l'assemblée spéciale



**Brigitte Bernex**

Vice-présidente de l'assemblée spéciale

L'assemblée spéciale est constituée, à ce jour, des villes d'Aulnay-sous-Bois, du Blanc-Mesnil, de Pierrefitte-sur-Seine et de Sevran. Plusieurs autres villes ont indiqué leur intention de rejoindre l'actionnariat de la SPL dans le courant de l'année 2023.

- Département de la Seine-Saint-Denis
- Bobigny

# Aménagement des espaces publics Stade de la Motte - Le Prisme



**Le Département de la Seine-Saint-Denis souhaite confier à la SPL Séquano Grand Paris un ensemble de projets et d'études, dans le cadre de mandats de mission de maîtrise d'ouvrage déléguée. Une convention-type a été approuvée par sa commission permanente réunie le 8 décembre 2022. Cette convention définit les modalités de travail, le contenu des missions et une grille de rémunération, adaptés aux projets ou études à réaliser. Dans ce cadre, le Département a confié à la SPL Séquano Grand Paris une convention de mandat pour la réalisation du réaménagement du stade de La Motte à Bobigny, acceptée par le conseil d'administration le 16 décembre 2022.**

Le Département de la Seine-Saint-Denis a engagé la requalification de l'équipement sportif départemental du stade de La Motte à Bobigny, pour en faire un pôle sportif innovant et inclusif au rayonnement territorial, national et international, à l'occasion de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (JOP 2024). Le futur pôle sportif comportera notamment un espace dédié aux pratiques sportives accessibles pour tous dénommé Prisme. Certains équipements existants seront conservés ou déplacés, pour permettre une meilleure fonctionnalité du site.

Le projet Prisme, en cours de construction, a pour vocation d'accueillir des compétitions nationales et internationales pour les disciplines Paralympiques, Handisport et sport adapté. Par sa programmation unique, il constituera un héritage majeur des JOP 2024. L'implantation de cet équipement est aussi l'occasion d'une requalification plus globale du stade de La Motte, permettant de redéfinir cet espace comme une entité structurante formant des connexions entre les différents équipements et polarités paysagères et urbaines environnantes.



### Repères

- **Maître d'ouvrage**  
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- **Nature de la convention**  
Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée
- **Durée de la convention**  
29 mois
- **Budget prévisionnel**  
6,25 M€ HT





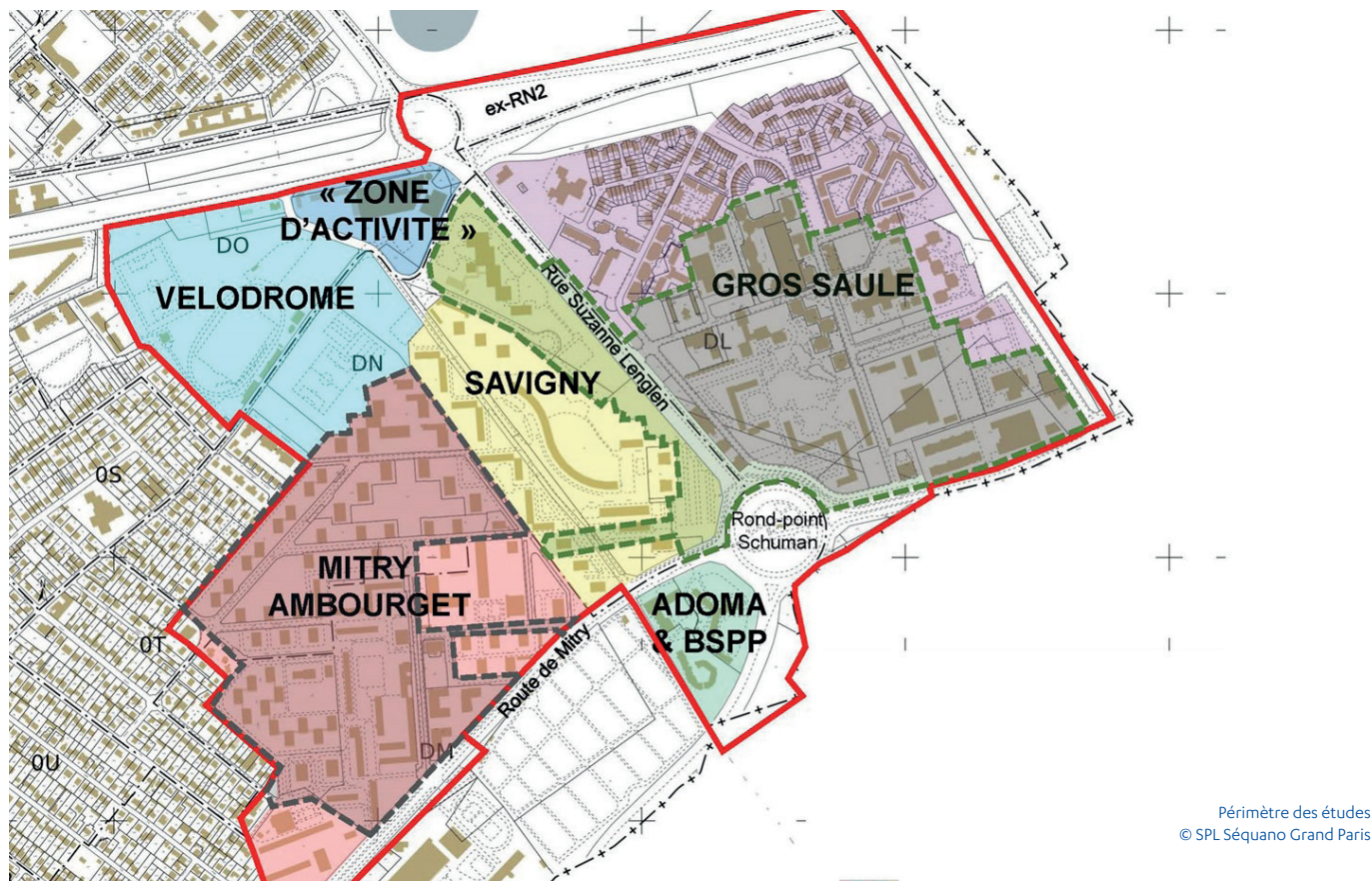
# PRISME

Perspective du Prisme  
Architectes Gulizzi Architecture et Agence Romeo Architecture  
© Groupement Demathieu Bard



- Paris Terres d’Envol
- Aulnay-sous-Bois

# Études préalables Mitry – Ambourget – Gros-Saule



Périmètre des études  
© SPL Séquano Grand Paris

L'établissement public territorial (EPT) Paris Terres d'Envol a confié à la SPL Séquano Grand Paris un mandat d'études préalables au projet de renouvellement urbain Mitry/Ambourget/Gros-Saule à Aulnay-sous-Bois. Il s'agit de piloter la poursuite des études urbaines de ces quartiers et d'établir un projet urbain cohérent, d'en arrêter le périmètre et le programme, de définir les conditions de faisabilité technique, administrative et financière de sa mise en œuvre opérationnelle. Le conseil d'administration a accepté ce mandat le 16 décembre 2022.



## Repères

- **Maître d'ouvrage**  
EPT Paris Terres d'Envol
- **Nature de la convention**  
Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée
- **Durée de la convention**  
Deux ans
- **Budget prévisionnel**  
840 000 € HT



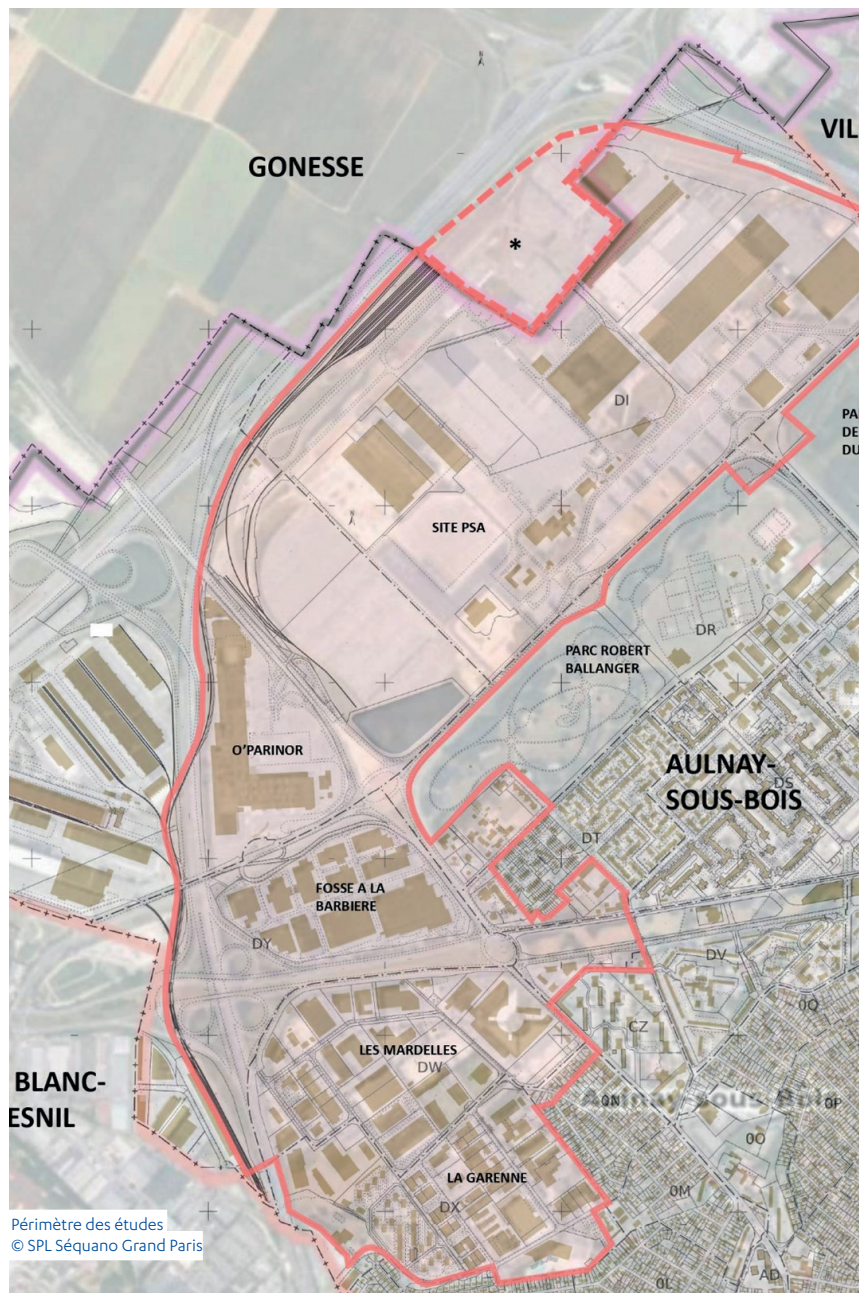
## Les études à réaliser

- Une étude urbaine visant à proposer un parti d'aménagement actualisé et adapté aux orientations urbaines, à mettre en cohérence les projets des différents secteurs à l'échelle du périmètre global du Grand Quartier Mitry/Ambourget/Gros-Saule, à préciser les conditions de réalisation du projet urbain global et sa déclinaison en secteurs opérationnels.
- Une étude d'impact et l'ensemble des études connexes (circulation, faune/flore, qualité de l'air, hydraulique, etc.), permettant d'accompagner le maître d'ouvrage dans la procédure d'évaluation environnementale.
- Un plan parcellaire et un plan topographique.
- Une analyse foncière.
- Des études de faisabilité pour certains fonciers mutables à court terme (fiches de lots et sols).
- Une étude de sûreté et de sécurité publique.
- Une étude de programmation des équipements publics à requalifier ou à créer au regard des intentions programmatiques du projet global.
- L'accompagnement juridique à la définition des modalités de mise en œuvre opérationnelle et à la mise en œuvre des procédures réglementaires.
- L'accompagnement à la concertation.



# Études préalables secteur Val-Francilia

Paris Terres d'Envol •  
Aulnay-sous-Bois •



## Repères

- **Maître d'ouvrage**  
EPT Paris Terres d'Envol
- **Nature de la convention**  
Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée
- **Durée de la convention**  
Trois ans
- **Budget prévisionnel**  
930 000 € HT



## Les études à réaliser

- Une étude urbaine visant à proposer un parti d'aménagement adapté aux orientations urbaines des différents secteurs, à mettre en cohérence les projets des différents secteurs à l'échelle du périmètre global de Val-Francilia, à préciser les conditions de réalisation du projet urbain global et sa déclinaison en secteurs opérationnels.
- Une étude d'impact et l'ensemble des études connexes (circulation, faune/flore, qualité de l'air, hydraulique, etc.), permettant d'accompagner le maître d'ouvrage dans la procédure d'évaluation environnementale.
- L'accompagnement juridique à la définition des modalités de mise en œuvre opérationnelle, à la mise en œuvre des procédures réglementaires.
- L'accompagnement à la concertation.

L'établissement public territorial (EPT) Paris Terres d'Envol a confié à la SPL Séquano Grand Paris un mandat d'études préalables à l'aménagement du secteur Val-Francilia à Aulnay-sous-Bois, en vue de piloter et réaliser les études nécessaires à la création d'une opération d'aménagement, à l'élaboration d'un bilan financier, au montage juridique et financier permettant sa mise en œuvre opérationnelle. Le conseil d'administration a accepté ce mandat le 16 décembre 2022.

### Les objectifs

- Établir un projet urbain prenant en compte les études urbaines existantes pour ce périmètre.
- Arrêter le schéma directeur et le programme.
- Définir les conditions de faisabilité technique, administrative et financière de la mise en œuvre de tout ou partie du périmètre des études réalisées.



15-17, promenade Jean-Rostand, CS 70045  
Immeuble Carré Plaza • 93022 Bobigny Cedex  
01 48 96 64 00

**sequano.fr**



**Directeur de la publication :** Pascal Popelin

**Directrice de la rédaction :** Charlotte Seutin

**Conception, réalisation et maquettage :** Melina Couffrant

Toute reproduction, représentation, traduction ou adaptation, intégrale, ou partielle, quels qu'en soient le procédé, le support et le média, sont strictement interdites sans autorisation de Séquano, sauf dans les cas prévus par l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle.

Imprimé en 1500 exemplaires en Seine-Saint-Denis par Abaca Créa & Com – Mars 2023.  
Ce rapport est imprimé sur un papier répondant aux exigences d'une gestion éco-responsable.





15-17, promenade Jean-Rostand, CS 70045  
Immeuble Carré Plaza • 93022 Bobigny Cedex  
01 48 96 64 00

**sequano.fr**

